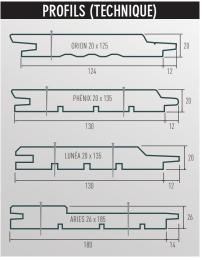
FICHE TECHNIQUE

BARDAGE DOUGLAS NON-TRAITÉ À EMBOÎTEMENT



DESCRIPTION TECHNIQUE

DECORITION IE	OHRIGOL		
PROPRIÉTÉS TECHNIQUES			
Essence :	Douglas		
Origine :	France		
Qualité :	AB		
Masse volumique :	530 kg/m³		
Réaction au feu (de l'essence naturelle) :	D-S2, d0		
PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET M	ÉCANIQUES		
Contrainte de rupture à la compression :	55 Nm/mm²		
Contrainte de rupture à la traction :	93 N/mm²		
Contrainte de rupture à la flexion :	85 N/mm²		
Module d'élasticité en flexion :	12100 N/mm²		
Résistance aux chocs :	4,8 Nm/cm²		
Commentaire :	Résistance à la fente, clouage ou vissage moyenne		
PROFILS			
Phénix Z	Emboîtement conique / Pose verticale ou horizontale		
Orion S	Emboîtement conique / Pose verticale ou horizontale		
Lunéa E	Emboîtement conique / Pose verticale ou horizontale		
Aries E	Emboîtement conique / Pose verticale ou horizontale		
SPÉCIFICITÉS			
Aspect de surface :	Raboté		
Purgé d'aubier à :	85-90% (tous profils)	98% (sauf profil Aries)	
Taux de siccité :	16%(0;+2)		
Traitement :	⊗		
Rainage en bout :	√ (-4 cm)	Aries	





PRÉCONISATION DE POSE

QUELQUES RAPPELS

- 1. La pose s'éffectue uniquement sur une paroi verticale revêtue 5. La première lame devra être fixée à 20 cm minimum du sol fini d'un pare-pluie (sauf pour les parois étanches).
- 2. Le bardage se pose sur une ossature en bois traité cl. 3. L'ossature en bois doit impérativement laisser circuler l'air entre le mur et le bardage (lame d'air 22 mm mini).
- languettes devront toujours être orientées vers le haut
- en bois doît impérativement laisser circuler l'air entre le mur et le bardage (lame d'air 22 mm mini).

 4. Prévoir l'installation d'une grille antirongeurs et d'une moustiquaire pour les ventilations basses et hautes.

 6. Utilisez uniquement des pointes inox pour la fixation de votre bardage. Veillez à bien protéger les points de fixation et à traiter les coupes. Pour les lames dont la largeur est supérieure à 125 mm, elles doivent être fixées avec deux pointes dans la largeur.









APPLICATION / NORMALISATION

- Parement pour façade extérieure ITE avec bardage rapporté
- Logements individuels ou collectifs, ERP (dans le respect des normes en vigueur).
- Bâtiments neufs ou en rénovation, modifications ou extensions d'ouvrages



STOCKAGE ET EMBALLAGE

- Les produits doivent être impérativement stockés sous abri, aucune exposition aux intempéries avant la pose (pas de stockage sous avant-toit).
- Sur chantier, les produits d'habillage intérieur et extérieur doivent aussi être stockés à l'abri des intempéries dans une pièce hors d'eau ou à l'abri. Les piles doivent être aérées, dégagées du sol et des projections. Toute reprise d'humidité avant la mise en oeuvre des produits peut provoquer des désordres
- Le non-respect de ces consignes peut mettre en péril la qualité et la bonne tenue du produit.



D.T.U. ET NORMES

- Pour le pose, se référer aux D.T.U. 41.2 et D.T.U. BOIS FEU 88
- NF 335-1 / NF EN 350: «durabilité du bois et des materiaux dérivés du bois».
 NF EN 14519 «lambris et bardage en bois massif et résineux».
 Les profils Léonis, Céti, Mira et Lyra répondent aux exigences de l'17 249.



BON À SAVOIR

- 1. Le bois étant un matériau naturel, il peut présenter des différences de teintes, qu'il soit traité ou non. 2. Tout bardage, avec ou sans finition, réagit en fonction de son exposition aux UV. Par conséquent une variation
- aléatoire de la teinte du bois peut être observée dans le temps.
- 3. Le grisonnement est un phénomène naturel qui apparaît progressivement lors de l'exposition aux ultraviolets, à la pollution et aux intempéries. Cette modification d'aspect de surface se produit aussi bien sur du bois naturel que sur du bois traité. Le grisonnement du bois ne compromet en rien sa durabilité.
- 4. Chaque lame de bois est une pièce unique ; les ultraviolets, les intempéries ou encore la pollution n'auront pas le même effet d'une lame à une autre ; c'est pourquoi le grisonnement d'une façade ou d'une terrasse sera obligatoirement hétérogène.

Il est conseillé d'appliquer toute protection éventuelle (type lasure, saturateurs, etc) sur des bardages bois avant leur mise en oeuvre (il est indispensable d'appliquer la finition désirée sur toutes les faces y compris la face non visible : contrebalancement obligatoire). Cette préconisation a pour but d'éviter « les effets de collage entre lames » Liés à des finitions appliquées sur des bardages bois après leur mise en oeuvre. Le choix du produit de finition appliqué, le taux d'humidité du support, les conditions dans lesquelles est mise en oeuvre la finition est à l'appréciation unique du ou des personnes ayant appliqué la finition sur le support bois mis en oeuvre qui auront reconnu le support bois (la responsabilité du fabricant du bardage bois ne pourra être engagée).











FICHE TECHNIQUE

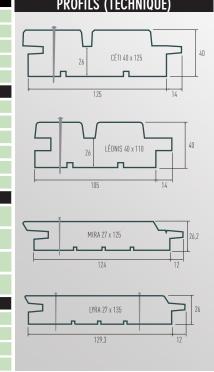
BARDAGE **DOUGLAS**

CÉTI / LÉONIS / MIRA / LYRA



DESCRIPTION TECHNIQUE

DESCRIPTION IL	OTHIGOL			
PROPRIÉTÉS TECHNIQUES			PROFILS (TECHNIQUE)	
Essence :	Doug	las		
Origine :	Fran	ce		
Qualité :	AB			
Masse volumique :	530 kg/m³		26 CÉTI 40 x 125	
Réaction au feu (de l'essence naturelle) :	D-S2,	d0		
PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET M	ÉCANIQUES		125	
Contrainte de rupture à la compression :	55 Nm/	mm²		
Contrainte de rupture à la traction :	93 N/r			
Contrainte de rupture à la flexion :	85 N/mm²		150NIC (0110 40	
Module d'élasticité en flexion :	12100 N/mm ²		26 LÉONIS 40 x 110	
Résistance aux chocs :	4,8 Nm			
Commentaire :	Résistance à la fente, clou	age ou vissage moyenne	105 14	
PROFILS				
Céti Z	Emboîtement conique / Pos	e verticale ou horizontale		
Léonis E	Pose verticale o	ou horizontale	MIRA 27 x 125	
Mira Z	Emboîtement conique / Pose verticale ou horizontale		124 12	
Lyra E	Emboîtement conique / Pose verticale ou horizontale			
SPÉCIFICITÉS			LYRA 27 x 135	
Aspect de surface :	Raboté			
Taux de siccité :	16%[0;+2]		129,3	
Traitement :			127,0	
Rainage en bout :	Mira et Lyra : 🏑 (-4 cm)	Céti et Léonis : 🔯		





PRÉCONISATION DE POSE

- 2. Le bardage se pose sur une ossature en bois traité cl.3. L'ossature en bois doit impérativement laisser circuler l'air entre le mur et le bardage (lame d'air 22 mm mini).
- 1. La pose s'éffectue uniquement sur une paroi verticale revêtue d'un pare-pluie (sauf pour les parois étanches).

 5. La première lame devra être fixée à 20 cm minimum du sol fini extérieur (à 80 cm minimum de toute zone de végétation). Les languettes devront toujours être orientées vers le haut.
- en bois doit impérativement laisser circuler l'air entre le mur et le bardage (lame d'air 22 mm mini).

 6. Utilisez uniquement des pointes inox pour la fixation de votre bardage. Veillez à bien protéger les points de fixation et à traiter les coupes. Pour les lames dont la largeur est supérieure à 125 mm, elles doivent être fixées avec deux pointes dans la largeur.





Pose verticale double lambourdage





APPLICATION / NORMALISATION

- Parement pour façade extérieure ITE avec bardage rapporté.
 Logements individuels ou collectifs, ERP (dans le respect des normes en vigueur).
- Bâtiments neufs ou en rénovation, modifications ou extensions d'ouvrages



STOCKAGE ET EMBALLAGE

- Les produits doivent être impérativement stockés sous abri, aucune exposition aux intempéries avant la pose (pas de stockage sous avant-toit).
- Sur chantier, les produits d'habillage intérieur et extérieur doivent aussi être stockés à l'abri des intempéries dans une pièce hors d'eau ou à l'abri. Les piles doivent être aérées, dégagées du sol et des projections. Toute reprise d'humidité avant la mise en oeuvre des produits peut provoquer des désordres à plus ou moins long terme.
- Le non-respect de ces consignes peut mettre en péril la qualité et la bonne tenue du produit.



D.T.U. ET NORMES

- Pour le pose, se référer aux D.T.U. 41.2 et D.T.U. BOIS FEU 88
 NF 335-1 / NF EN 350: «durabilité du bois et des materiaux dérivés du bois».
 NF EN 14519 «lambris et bardage en bois massif et résineux».
- Les profils Léonis, Céti, Mira et Lyra répondent aux exigences de l'IT 249.



BON À SAVOIR

- 1. Le bois étant un matériau naturel, il peut présenter des différences de teintes, qu'il soit traité ou non. 2. Tout bardage, avec ou sans finition, réagit en fonction de son exposition aux UV. Par conséquent une variation
- aléatoire de la teinte du bois peut être observée dans le temps.
- 3. Le grisonnement est un phénomène naturel qui apparaît progressivement lors de l'exposition aux ultraviolets, à la pollution et aux intempéries. Cette modification d'aspect de surface se produit aussi bien sur du bois naturel
- que sur du bois traité. Le grisonnement du bois ne compromet en rien sa durabilité. 4. Chaque lame de bois est une pièce unique ; les ultraviolets, les intempéries ou encore la pollution n'auront pas le même effet d'une lame à une autre ; c'est pourquoi le grisonnement d'une façade ou d'une terrasse sera obligatoirement hétérogène.

Il est conseillé d'appliquer toute protection éventuelle (type lasure, saturateurs, etc) sur des bardages bois avant leur mise en oeuvre (il est indispensable d'appliquer la finition désirée sur toutes les faces y compris la face non visible : contrebalancement obligatoire). Cette préconisation a pour but d'éviter « les effets de collage entre lames » liés à des finitions appliquées sur des bardages bois après leur mise en oeuvre. Le choix du produit de finition appliqué, le taux d'humidité du support, les conditions dans lesquelles est mise en oeuvre la finition est à l'appréciation unique du ou des personnes ayant appliqué la finition sur le support bois mis en oeuvre qui auront reconnu le support bois (la responsabilité du fabricant du bardage bois ne pourra être engagée).







